

ministres sont fort entourés : conversations très animées.  
Le scrutin donne les résultats suivants :  
Votants : 505; majorité absolue 253; pour 395; contre, 10.  
L'ordre du jour Bethmont est adopté.  
Ce vote est accueilli par des applaudissements dont quelques-uns se font entendre même dans les tribunes.  
L'ordre du jour est épuisé.  
Demain à 3 heures, séance publique.  
L'ordre du jour porte la continuation de la discussion du projet de loi relatif aux propriétés déclarées inaliénables.  
La séance est levée à 6 h. 1/4.

### Dépêches Télégraphiques

Versailles, 12 mai.

Dans l'après-midi, nos troupes ont enlevé à la bayonnette le couvent des Oiseaux.  
Beaucoup d'insurgés ont été tués et faits prisonniers; trois canons capturés.  
L'Assemblée a voté une loi déclarant inaliénables les propriétés publiques et privées saisies à Paris. Cette loi a été adoptée par 515 voix contre 21.

Paris, 11 mai.

Une fabrique de capsules a sauté par l'effet de bombes au pétrole.  
On arme une batterie sur la place du Panthéon.  
On craint des maladies contagieuses par suite de la quantité de cadavres qui gisent aux environs de Paris.  
Hier soir, on a battu la générale dans les rues. Douze hommes seulement ont répondu.

Dans une réunion de francs-maçons, tenue au Cirque-Napoléon, il a été décidé que les propriétés des absents qui ne reviendraient pas dans la huitaine seraient vendues au profit des veuves et des orphelins des gardes nationaux.  
On a déjà fait enlever le mobilier de l'hôtel de M. Thiers.

Des jurcos de la Commune montent la garde à l'Hôtel-de-Ville.

Paris 12 mai, 8 h. mat.

Les Versaillais tentaient hier d'entourer le fort de Vanves.  
Des renseignements de source communale assurent que toutes les attaques ont été repoussées.

La prise du lycée de Vanves n'est pas confirmée. Les fédérés tiendraient toujours cette position.

Un combat acharné a eu lieu autour d'Issy.

Les fédérés auraient repris la barricade du Parc.

Les Versaillais font des progrès près de la porte Maillot.

Ils exécutent des travaux de tranchée de ce côté.

Ce matin, vive fusillade près du fort de Bicêtre.

M. Schœlcher a été arrêté.

Londres, 12 mai.

Un article du Times dément le bruit d'un emprunt français conclu à Francofort.

Il ajoute que, probablement, aucun emprunt ne sera fait pour le paiement de la première partie de l'indemnité. Ce paiement pourrait se faire en billets de banque.

La dépêche officielle suivante a été affichée à Rouen :

Mayence, 11 mai, 7 h. matin.

Les traités de commerce sont annulés; les tarifs seront les mêmes que ceux appliqués aux autres nations.

Les chemins de fer des territoires cédés sont achetés par l'Allemagne 325 millions, à la condition de mettre le gouvernement allemand en possession de la ligne de Thionville à Luxembourg, la compagnie de l'Est conservant la faculté de posséder la ligne de St-Louis à Bâle, sur le territoire suisse, ou de recevoir deux millions.

Nous conservons notre liberté commerciale. Nos prisonniers nous seront rendus aussi vite que possible. Nous nous arrêtons à Mayence et à Cologne pour les visiter et pour leur donner les secours auxquels ils ont droit.

POUYER-QUETIER.

### NOUVELLES DE VERSAILLES

On nous écrit de Versailles, 11 mai :

Un petit engagement a eu lieu cette nuit du côté de Bourg-la-Reine. Les barricades établies par les fédérés en avant de ce village, ont été tournées et enlevées par trois compagnies de 114. Les fédérés ont pris la fuite en laissant une centaine de morts ou blessés sur le terrain et 43 prisonniers.

Pendant la journée d'hier, les batteries de Montretout n'ont pas cessé de battre en brèche les remparts d'Auteuil, le Point-du-Jour et les bastions de Vaugirard. Une seule pièce de la première batterie a tiré 157 coups pour sa part. Le principal objectif, dit le Français, est en ce moment le viaduc d'Auteuil, qui forme un second rempart plus fort à cet endroit que l'enceinte extérieure.

Tous les coups portent en plein dans la maçonnerie et font voler d'énormes éclats. Il faudra bien 3 jours pour renverser cet obstacle, et alors Paris nous sera ouvert; nos pièces ne sont qu'à 3,200 mètres du viaduc.

L'amiral Potiquau, le maréchal Mac-Mahou

et le Chef du Pouvoir vont, tour à tour, constater les progrès de notre tir. Dans ces 24 heures, les remparts d'Auteuil ont tiré six coups de canon contre Montretout, sans pouvoir l'atteindre. Puis, les canonniers de la Commune, écrasés sous nos projectiles, se sont repliés vers les bastions de Vaugirard pour tirer sur Breteuil. Mais là encore, nos obusiers de 22 les ont forcés à abandonner leurs pièces.

Cette nuit, la canonnade a été encore plus vive de notre côté que pendant la journée. Les insurgés tirent très peu. Le fort de Vanves est toujours occupé par les insurgés, mais il est probable qu'il ne tiendra pas longtemps; on s'attend aujourd'hui à un important mouvement entre Issy et Vanves.

Nos travaux d'approche à Boulogne continuent; ils doivent aboutir à 50 mètres des remparts.

Hier, les insurgés ont tenté plusieurs fois de rétablir leur batterie de Clichy au port d'Asnières, sans pouvoir y parvenir.

La porte Maillot et les Ternès continuent à canonner Neuilly et Courbevoie. Le Mont-Valérien et toutes nos batteries répondent.

Une partie des insurgés qui étaient au fort d'Issy, occupent maintenant le couvent des Oiseaux; nos batteries de la redoute des Moulins entretiennent une fusillade très-nourrie contre cette position. Tel est le résumé de la journée militaire, d'hier. Les opérations vont être poussées très activement, et il est probable que l'assaut pourra être donné dans quelques jours.

Un nouveau convoi d'insurgés a quitté hier Versailles. Les prisonniers sont évacués sur le fort des Saumonard, dans l'île d'Oléron.

Il est question de mettre à l'étude un projet de réorganisation de la police non seulement à Paris, mais encore et surtout dans les départements.

On lit dans le Paris-Journal :  
« M. Cermuschy était aujourd'hui à Versailles; ou le dit chargé de propositions de paix. M. Cermuschy retourne demain à Paris où il ne veut pas, dit-il, abandonner M. Chaudey, qui est toujours à Mazas. »

On lit dans le Soir :

« La division Bruat quitte Versailles aujourd'hui, pour reprendre son service aux avant-postes; en revanche, la division Faron qui, depuis le 4 avril, fait le service de la tranchée, et a participé à tous les combats qui ont précédé la prise du fort d'Issy, est attendue en ville. »

Le Conseil municipal de Toulouse vient d'envoyer à Versailles trois délégués chargés de présenter à M. Thiers une adresse, dans laquelle il émet le vœu de voir cesser la guerre civile. Cette adresse a la grave défaut d'être une simple amplification de vœux généralement formulés par tout le monde.

La Commission des Quinze, vivement préoccupée des intentions que l'on prêtait à M. Thiers, à l'égard des insurgés parisiens, en prévision du prochain succès des troupes du gouvernement, s'est rendue aujourd'hui auprès du chef du Pouvoir exécutif pour lui demander quelques éclaircissements à ce sujet. Les explications ont été de part et d'autre très satisfaisantes, sauf, dit-on, sur un point qui reste encore à éclaircir.

On lit dans le Français :

« Le gouvernement prussien avait consenti à laisser recommencer le rapatriement de nos prisonniers; un très grand nombre de nos soldats vont rentrer immédiatement en France. Soixante mille seront dirigés dans les provinces du midi. Vingt mille hommes doivent être envoyés directement en Algérie. »

On lit dans le Journal officiel :

« D'après les renseignements recueillis dans le village d'Issy, les chefs militaires de la Commune emploient les moyens extrêmes pour faire marcher leurs troupes déjà bien démoralisées. Ils les soutiennent par des libations incessantes; aussi, presque tous leurs soldats sont-ils dans un état d'alcoolisme indescriptible. On a trouvé dans l'abri de l'entrée du fort plusieurs bidons d'eau-de-vie non consommée. Dans quelques-uns, on avait fait immerger du tabac; il paraît que ce mélange sert surtout à étourdir ceux qui en font usage. Ce sont les officiers qui se sont esquivés les premiers. Les derniers sortis sont cinq sapeurs du génie qui devaient faire sauter les poudres; ils ont raconté qu'on leur avait donné de mauvaises amorces, trop courtes, qui auraient fait tout éclater avant qu'ils n'eussent eu le temps de se garer; aussi, jugèrent-ils prudent de ne pas y mettre le feu. Ceci prouve quelle confiance anime les artificiers de la Commune, et quelle crainte on doit avoir des points que l'on dit minés ou garnis de torpilles. Enfin, il est certain que plusieurs officiers de la Commune ont été vus menaçant leurs soldats de leur revolver; la garnison du fort d'Issy, qui était composée de la manière la plus déplorable, s'est repliée, partie sur le couvent des Oiseaux, partie sur le Lycée. »

Plusieurs journaux ont rendu compte des opérations militaires en cours d'exécution, et indiqué la position de nos batteries. Le gouvernement invite messieurs les directeurs de journaux à s'abstenir de publier des renseignements de ce genre qui ne peuvent que nuire au succès des opérations. »

NOUVELLES DE PARIS

12 mai.

La Commune a imaginé un singulier moyen de se venger de la proclamation de M. Thiers : elle a ordonné que son hôtel soit saccagé et rasé jusqu'aux fondations.

Voici le décret que le Journal officiel publiait hier matin :

« Le comité de salut public, Considérant que la proclamation de M. Thiers déclare que l'armée ne bombardera pas Paris, alors que tous les jours des femmes et des enfants tombent victimes des projectiles fratricides de Versailles, et qu'elle fait un appel à la trahison pour entrer dans Paris, sentant qu'il est impossible de vaincre son héroïque population par la force des armes;

« Ordonne que les biens et les propriétés de M. Thiers soient saisis par l'administration des domaines, et que sa maison de la place Saint-Georges soient rasée jusqu'au sol.

« Les citoyens Fontaine, délégué des domaines, et Andrieu, délégué du service public, sont chargés de l'exécution immédiate du présent décret. »

Une commission composée des citoyens Miot, Vallès et Vermorel a été instituée pour interroger Jules Allix et Gluseret.

C'est Miot qui a dénoncé Allix. Vermorel était accusé, il n'y a pas longtemps, par Félix Pyat, d'avoir été agent de la police de l'Empereur.

L'arrestation du général Rossel a été ordonnée, hier, par le Comité de salut public. Il était accusé de trahison envers la Commune pour avoir annoncé la prise du fort d'Issy, sans l'autorisation du Comité.

Nous trouvons à ce sujet dans le Daily Telegraph, quelques détails que nous reproduisons :

« Rossel s'est échappé après une poursuite épuisante et n'a pu être rattrapé.  
Après avoir été arrêté hier, il fut conduit à l'Hôtel-de-Ville sous la garde de Charles Gérardin, membre de la Commune et ex-membre du Comité de salut public.  
Pendant la séance de la Commune, le citoyen Avrial est entré, et a annoncé que Rossel s'était échappé en compagnie de Gérardin.

Bergeret s'est levé, et s'est offert pour exécuter les ordres de la Commune contre le fugitif. Dans leur précipitation, les membres de la Commune donnèrent pleins pouvoirs à Bergeret, pour arrêter Rossel. On le chercha partout, mais sans succès. Pendant toute la nuit, les télégrammes ont succédé aux télégrammes, pour demander si Rossel était retourné au ministère de la guerre.

Les bruits les plus contradictoires circulent sur son compte. Ses ennemis le dénoncent comme un Jésuite. On l'accuse d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi, d'aspirer à la dictature, etc.

Les amis de Rossel soutiennent qu'il est honnête, et nient, avec indignation, les accusations portées contre lui.

Le Vengeur justifie l'arrestation de Rossel, pour avoir publié un avis, avec ces mots : « Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy; il a été abandonné par la garnison. »

M. Pyat déclare que les deux mots : « flotte » et « abandonné » sentent la trahison.

L'opinion générale est que Rossel est des plus capables et des plus honnêtes, et qu'il a été arrêté pour avoir dit la vérité.

Le ministère de la guerre est sur les dents. Rossel a donné une nouvelle preuve qu'il était à la hauteur de la situation en opérant sa fuite au lieu de demeurer en prison pour être fusillé par les Versaillais, quand ils entrèrent dans la capitale.

Hier on traînait, dans les rues de Versailles un drapeau et des canons pris dans la dernière affaire de Neuilly. L'officier qui marchait à la tête de ce défilé, appartient au 72<sup>e</sup> de ligne, et avait enlevé ce drapeau dans la nuit à une fenêtre de Neuilly.

M. Thiers, qui remplit en ce moment l'office de débiteur de compliments, qui lui conviennent à merveille, a reçu dans ses bras ce courageux soldat. Il faut avouer qu'on se ferait tout sans sourcilier pour être pressé sur la poitrine de M. Thiers.

M. Lanfrey, que la dernière loi de la Commune incorporait dans la milice insurgée, a pu s'échapper et vient d'arriver à Versailles.

Les communistes, prévoyant que la lutte doit tourner à leur perte, font un grand nombre d'arrestations d'honnêtes citoyens, qu'ils veulent garder comme otages; mais ils auront beau faire, il y a une citoyenne qu'ils ne pourront pas arrêter, c'est la Justice.

Depuis avant-hier, les batteries de Pozzodi Borgo continuent de tirer incessamment sur les remparts, dont elles entament les glacis.

Avant-hier, à minuit, le 67<sup>e</sup> de ligne, placé à dessein dans une maison séparée, près de St-James et Madrid, s'est emparé d'un grand nombre de francs-tireurs qui venaient chaque soir faire une promenade dans les environs de Neuilly et crier : Vive la Commune !

De grands préparatifs se font sur la place Vendôme pour la chute de la colonne.

Pour la quatrième ou cinquième fois, on promet qu'elle doit tomber demain.

On a massé des gardes nationaux sur tous les points de la capitale.

On parle de prévenir l'assaut de Paris par une attaque générale contre les troupes versaillaises.

Raoul Rigault vient de publier un ordre dans lequel il dit que désormais, aucune arrestation ne pourra être opérée sans un rapport officiel détaillant les charges qui pèsent sur l'accusé, et les noms et adresse des témoins.

Delescluze, le nouveau délégué de la guerre, a publié une longue adresse à la garde nationale :

Il dit : « Quoique l'horrible guerre faite par ceux qui représentent les débris du régime monarchique, ait coûté tant de sang généreux et de pertes déplorables, un glorieux avenir est réservé aux soutiens de la Commune. Leurs remparts sont aussi solides que leurs bras et leurs cœurs.

« Combattant pour la liberté et l'égalité sociale, ils sont aujourd'hui exposés aux balles et aux obus des Versaillais; mais, néanmoins, ils atteindront leur but : la liberté de la France et la sécurité de leurs foyers et de leurs familles. Ils vaincront, et le monde célébrera leur victoire, qui sera le salut de toutes les nations. »

Un parc d'artillerie a été formé dans le jardin des Tuileries.

Un obus a éclaté dans l'hôtel Basilewski, l'ex-résidence de la reine Isabelle, dans l'avenue du Roi-de-Rome.

M. Auber est à toute extrémité.

Un conseil de guerre a été tenu hier à l'Hôtel-de-Ville. Dombrowski, Wroblewski et La Cecilia y assistaient. On croit que La Cecilia sera nommé général en chef; il est partisan d'un mouvement offensif contre les Versaillais.

L'explosion qui s'est faite entendre à la porte Maillot était produite par la poudre d'un obus a fait sauter. Le pointeur a reçu des félicitations pour son heureuse adresse.

Suresnes a repris son aspect accoutumé; déjà les traces de la guerre semblent avoir disparu, l'activité douce de la paix succède à la fureur du combat. On voit avec plaisir ces coteaux riants et le petit village qui lance la noire fumée de ses usines et semble un bon bourgeois qui se repose en fumant son cigare. On oublie presque les malheurs en voyant l'aspect enchanteur de ce petit village; mais la voix rauque du canon, qui semble un cri de détresse et de rage, vient vous rappeler de plus tristes sujets et vous fait souvenir qu'il n'est pas temps encore de parler de labours tranquilles et de paix au coin de son foyer paisible.

Sous le titre : Murailles et Trottoirs, en lit dans l'Etoile, de Paris :

« En échange de la colonne, condamnée à disparaître, un petit monument mieux assorti aux circonstances vient d'être improvisé non loin de la place Vendôme, rue Royale, où je l'ai vu hier.

« Sur un socle de sacs à terre, empilés au milieu de la chaussée, à l'endroit où elle rencontre la rue Saint-Honoré, une potence en bois se dresse. Un rat mort y est accroché; un autre est étendu au pied du bois de justice; un troisième est accroupi dans un sac dressé le long de ce même bois.

« Une pancarte porte l'inscription suivante :  
DÉMISSION  
DE THIERS, MACMAON (sic) ET DUCROT  
LES RONGEURS DU PEUPLE  
Et plus bas :

Défense d'y toucher  
Cette manière d'écrire le nom du duc de Magenta m'a fait rêver; c'est que dans l'interstalle des deux ciéges, à Bagneux, sur une maison située près de la place, je l'avais vu orthographié de la même façon par une main allemande, dans l'inscription suivante qui s'y lit peut-être encore :

Macmaon et un lané.  
Défense d'y toucher. L'impérative consigne est très-observée. Défense de toucher à cela; ordre d'abattre la colonne ! Ce respect pour la charogne et ce mépris pour le bronze sont deux sentiments qui ne se contredisent pas; au contraire. »

Le bombardement d'Asnières et de Neuilly a continué la nuit dernière. Il y a de nombreuses désertions dans les rangs des insurgés.

La démission de Rossel a produit un grand découragement. Il est douteux que Delescluze soit capable de supporter de grandes fatigues à cause du mauvais état de sa santé.

Le fort de Vanves est silencieux, et on dit qu'il a été abandonné.

Le fort d'Issy a été armé de canons de marine destinés à bombarder les remparts et le Point-du-Jour.

De leur côté, les insurgés ont complété l'armement des remparts et dirigent un feu violent contre le fort d'Issy.

Les Versaillais construisent des travaux d'attaque dans le bois de Boulogne.

Les remparts et les barricades de la porte Maillot subissent un feu terrible. Ces dernières n'existent plus qu'à l'état de ruines, derrière lesquelles les artilleurs s'abritent de leur mieux.

Floquet, député de Paris, a été arrêté à la gare de Lyon, au moment où il allait prendre le train de Bordeaux.

Un bataillon de turcos de la Commune montait la garde, hier, devant l'Hôtel-de-Ville. Toutes les issues donnant sur la place sont gardées par des sentinelles, et la circulation est interdite.

On lit dans le Journal officiel, de la Commune :

« Bientôt, l'enseignement religieux aura disparu des écoles de Paris.  
« Cependant, dans beaucoup d'écoles, reste, sous forme de crucifix, madones et autres symboles, le souvenir de cet enseignement.

« Les instituteurs et les institutrices devront faire disparaître ces objets dont la présence offense la liberté de conscience.  
« Les objets de cet ordre qui seront en métal précieux seront inventoriés et envoyés à la Monnaie. »

Après la liberté de conscience, la liberté de la presse :

« Le membre de la Commune, délégué à la streté générale  
ARRÊTÉ :

« Art. 1er. Le Moniteur universel, l'Observateur, l'Univers, le Spectateur, l'Etoile et l'Anonyme sont supprimés. »

Nous relevons dans le Temps la coquille suivante :

« On lit dans la Sociale :  
« Déjà les échafaudages sont dressés autour de la Commune et les ouvriers travaillent avec un ardeur patriotique au procédé qui renversera d'un seul coup l'édifice monstrueux et le monstre qui couronne l'édifice.  
Voilà une erreur de composition qui ne tardera pas à devenir une vérité.

« Un conseil de guerre a été tenu hier à l'Hôtel-de-Ville. Dombrowski, Wroblewski et La Cecilia y assistaient. On croit que La Cecilia sera nommé général en chef; il est partisan d'un mouvement offensif contre les Versaillais.

« L'explosion qui s'est faite entendre à la porte Maillot était produite par la poudre d'un obus a fait sauter. Le pointeur a reçu des félicitations pour son heureuse adresse.

« Sur un socle de sacs à terre, empilés au milieu de la chaussée, à l'endroit où elle rencontre la rue Saint-Honoré, une potence en bois se dresse. Un rat mort y est accroché; un autre est étendu au pied du bois de justice; un troisième est accroupi dans un sac dressé le long de ce même bois.

« Une pancarte porte l'inscription suivante :  
DÉMISSION  
DE THIERS, MACMAON (sic) ET DUCROT  
LES RONGEURS DU PEUPLE  
Et plus bas :

Défense d'y toucher  
Cette manière d'écrire le nom du duc de Magenta m'a fait rêver; c'est que dans l'interstalle des deux ciéges, à Bagneux, sur une maison située près de la place, je l'avais vu orthographié de la même façon par une main allemande, dans l'inscription suivante qui s'y lit peut-être encore :

Macmaon et un lané.  
Défense d'y toucher. L'impérative consigne est très-observée. Défense de toucher à cela; ordre d'abattre la colonne ! Ce respect pour la charogne et ce mépris pour le bronze sont deux sentiments qui ne se contredisent pas; au contraire. »

Le bombardement d'Asnières et de Neuilly a continué la nuit dernière. Il y a de nombreuses désertions dans les rangs des insurgés.

La démission de Rossel a produit un grand découragement. Il est douteux que Delescluze soit capable de supporter de grandes fatigues à cause du mauvais état de sa santé.

Le fort de Vanves est silencieux, et on dit qu'il a été abandonné.

Le fort d'Issy a été armé de canons de marine destinés à bombarder les remparts et le Point-du-Jour.

De leur côté, les insurgés ont complété l'armement des remparts et dirigent un feu violent contre le fort d'Issy.

Les Versaillais construisent des travaux d'attaque dans le bois de Boulogne.

Les remparts et les barricades de la porte Maillot subissent un feu terrible. Ces dernières n'existent plus qu'à l'état de ruines, derrière lesquelles les artilleurs s'abritent de leur mieux.

Floquet, député de Paris, a été arrêté à la gare de Lyon, au moment où il allait prendre le train de Bordeaux.

Un bataillon de turcos de la Commune montait la garde, hier, devant l'Hôtel-de-Ville. Toutes les issues donnant sur la place sont gardées par des sentinelles, et la circulation est interdite.

On lit dans le Journal officiel, de la Commune :

« Bientôt, l'enseignement religieux aura disparu des écoles de Paris.  
« Cependant, dans beaucoup d'écoles, reste, sous forme de crucifix, madones et autres symboles, le souvenir de cet enseignement.

« Les instituteurs et les institutrices devront faire disparaître ces objets dont la présence offense la liberté de conscience.  
« Les objets de cet ordre qui seront en métal précieux seront inventoriés et envoyés à la Monnaie. »

Après la liberté de conscience, la liberté de la presse :

« Le membre de la Commune, délégué à la streté générale  
ARRÊTÉ :

« Art. 1er. Le Moniteur universel, l'Observateur, l'Univers, le Spectateur, l'Etoile et l'Anonyme sont supprimés. »

Nous relevons dans le Temps la coquille suivante :

« On lit dans la Sociale :  
« Déjà les échafaudages sont dressés autour de la Commune et les ouvriers travaillent avec un ardeur patriotique au procédé qui renversera d'un seul coup l'édifice monstrueux et le monstre qui couronne l'édifice.  
Voilà une erreur de composition qui ne tardera pas à devenir une vérité.

« Un conseil de guerre a été tenu hier à l'Hôtel-de-Ville. Dombrowski, Wroblewski et La Cecilia y assistaient. On croit que La Cecilia sera nommé général en chef; il est partisan d'un mouvement offensif contre les Versaillais.

« L'explosion qui s'est faite entendre à la porte Maillot était produite par la poudre d'un obus a fait sauter. Le pointeur a reçu des félicitations pour son heureuse adresse.

« Sur un socle de sacs à terre, empilés au milieu de la chaussée, à l'endroit où elle rencontre la rue Saint-Honoré, une potence en bois se dresse. Un rat mort y est accroché; un autre est étendu au pied du bois de justice; un troisième est accroupi dans un sac dressé le long de ce même bois.

« Une pancarte porte l'inscription suivante :  
DÉMISSION  
DE THIERS, MACMAON (sic) ET DUCROT  
LES RONGEURS DU PEUPLE  
Et plus bas :

Défense d'y toucher  
Cette manière d'écrire le nom du duc de Magenta m'a fait rêver; c'est que dans l'interstalle des deux ciéges, à Bagneux, sur une maison située près de la place, je l'avais vu orthographié de la même façon par une main allemande, dans l'inscription suivante qui s'y lit peut-être encore :